

Extraits de la séance du conseil communal du 29 juin 2026

Présences : Malherbe M., *bourgmestre*,
Toussaint A., Krier H. et Marques D., *échevins*,
Bemtgen F., Caldarella Weis M., Costa N., Feller-Wilmes J.,
Gallion J.-B., Kass F., Krier M., Miny R., Pinto S., Prickaerts P.
et Reiland M., *conseillers*,
Neyens T., *secrétaire*.

Absence (exc.) : /

Nomination d'un agent sous le statut du fonctionnaire communal (À huis clos)

Le conseil communal, en présence de 24 candidatures et de quinze membres votants, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Ayrton Jorge Simoes, domicilié à Bettendorf, provisoirement au poste d'agent municipal sous le statut du fonctionnaire communal, carrière de l'agent municipal, groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières.

Organisation scolaire provisoire de l'année 2026–2027 de l'enseignement fondamental

Le conseil communal arrête à l'unanimité l'organisation scolaire provisoire de l'année 2026–2027 de l'enseignement fondamental (Pour de plus amples détails, voir « D'Cécile – Mierscher Schoulbuet 2026–27 »).

Modification du règlement d'ordre intérieur du conseil communal

Le conseil communal décide à l'unanimité de modifier l'article 7 « Consultation des documents » du règlement d'ordre intérieur du conseil communal.

Modifications ponctuelles de la partie graphique du Plan d'Aménagement Général (PAG)

Le conseil communal décide à l'unanimité de donner son accord aux modifications ponctuelles de la partie graphique du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Mersch, au lieu-dit « Rue de la Gare » à Mersch.

Renouvellement d'infrastructures du réseau d'eau potable pour l'année 2026

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis relatif au renouvellement d'infrastructures du réseau d'eau potable pour l'année 2026 au montant total de 50.000,00 € TTC.

Travaux à effectuer dans l'intérêt de la voirie rurale

Le conseil communal décide à l'unanimité d'arrêter le programme annuel 2027 des travaux à effectuer dans l'intérêt de la voirie rurale comprenant des travaux de réaménagement et de réfection.

Amélioration des infrastructures du Mierscher Theater pour l'année 2026

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis relatif à l'amélioration des infrastructures du Mierscher Theater pour l'année 2026 au montant total de 230.000,00 € TTC.

Commissions communales : Démissions et nominations

Le conseil communal décide à l'unanimité :

- de remplacer Monsieur Nico De Borger par Madame Carole Theisen au sein de la commission des affaires sociales et du 3^{ème} âge (pour la Fondation Lëtzeburger Blannevereenegung) ;
- de remplacer Monsieur Claude Mangen par Monsieur Pit Ewen au sein de la commission culturelle (pour le Mierscher Theater) ;
- de remplacer Monsieur Claude Mangen par Monsieur Pit Ewen au sein du groupe de travail « comité des fêtes » (pour le Mierscher Theater) ;
- de remplacer Monsieur Marc Pilger par Monsieur Lars Christiansen au sein de la commission des sports (pour le BBC Black Star Mersch).

Contrats, conventions et actes

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) le bail à loyer du 15 juin 2026 par lequel la commune loue à Monsieur Bruno Fernandes Martins de Rollingen un studio d'une surface habitable de 25,72 m², sise à L-7540 Rollingen, 90, Rue de Luxembourg pour un loyer mensuel de 265,00 € ;
- b) la convention de servitude de passage du 15 juin 2026 par laquelle Monsieur Patrick Lamesch accorde à la commune une servitude sur la parcelle de terrain inscrite au cadastre de la commune de Mersch, section G de Mersch, au lieu-dit « Rue Nicolas Welter » aux fins d'entretien, de maintenance et d'exploitation d'un canal souterrain existant dont le tracé passe en sous-sol de ladite parcelle ;

- c) la convention de servitude de passage du 15 juin 2026 par laquelle
- les conjoints Hentges accordent à la commune une servitude réelle et perpétuelle portant sur leurs fonds, consistant dans le droit de poser, exploiter, surveiller, entretenir, réparer et renouveler une conduite d'eau potable enterrée, ainsi que toutes installations accessoires nécessaires à son bon fonctionnement sur les parcelles de terrain inscrites au cadastre de la commune de Mersch, section D de Beringen, 1) au lieu-dit « In Lohr » et 2) au lieu-dit « Vor Binzert » ;
 - Monsieur Marc Dentzer accorde à la commune une servitude réelle et perpétuelle portant sur leurs fonds, consistant dans le droit de poser, exploiter, surveiller, entretenir, réparer et renouveler une conduite d'eau potable enterrée, ainsi que toutes installations accessoires nécessaires à son bon fonctionnement sur les parcelles de terrain inscrites au cadastre de la commune de Mersch, section G de Mersch, 1) au lieu-dit « In Lohr » et 2) au lieu-dit « In Lohrberg » ;
 - les époux Van der Weken-Klein accordent à la commune une servitude réelle et perpétuelle portant sur

leurs fonds, consistant dans le droit de poser, exploiter, surveiller, entretenir, réparer et renouveler une conduite d'eau potable enterrée, ainsi que toutes installations accessoires nécessaires à son bon fonctionnement sur la parcelle de terrain inscrite au cadastre de la commune de Mersch, section D de Beringen, au lieu-dit « Mechelsberg » ;

- d) la concession funéraire au profit de la dame Brigitte Wagener-Kieffer de Mersch pour une concession à 30 ans auprès d'un arbre au Natur- a Bëschkierfecht à Schoenfels.

Circulation

Le conseil communal confirme à l'unanimité les décisions du collège des bourgmestre et échevins en ce qui concerne les règlements de circulation temporaires et demande les approbations ministérielles requises.

Communications du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers